



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1233 du 18 juillet 2017

Le Chef de l'Etat a pris part à la cérémonie d'ouverture de la 6^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, à Ouagadougou.

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a pris part, ce mardi 18 juillet 2017, à Ouagadougou, aux côtés du Président du Faso, SEM Roch Marc Christian KABORE, à l'ouverture des travaux de la 6^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (TAC VI).

Intervenant à cette occasion, le Chef de l'Etat a dit toute sa gratitude et celle du gouvernement ivoirien au Président Roch Marc KABORE et au peuple burkinabè pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation.

Le Président de la République s'est réjoui de la tenue de cette 6^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération qui, selon lui, est 'un exemple de réussite de la coopération Sud-Sud' et constitue un puissant levier pour le développement et le progrès.

Il a jouté que la priorité donné au renforcement des relations de bon voisinage et à la construction d'un axe économique, politique et social fort entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, doit demeurer un engagement constant pour les gouvernements de ces deux pays.

Le Chef de l'Etat a indiqué que le Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso a atteint, aujourd'hui, une phase de maturité qui doit permettre de parachever les projets et les chantiers initiés depuis cinq (5) ans.

A cet égard, il a souligné que les gouvernements ivoirien et burkinabè doivent veiller à ce que les nombreux accords signés depuis la création du TAC soient effectivement mis en œuvre. Car, les populations suivent avec intérêt les rencontres et fondent beaucoup d'espoir dans cet instrument unique de coopération bilatérale.

Il a donc saisi l'occasion de ce 6^{ème} TAC pour demander aux ministres ivoiriens et burkinabè de "faire preuve de plus d'audace, d'engagement, de détermination et de célérité" dans la mise en œuvre des décisions prises.

En outre, il s'est réjoui de la mise en œuvre du cadre de concertation au niveau des Chefs de gouvernement sur les décisions et recommandations du Traité d'Amitié et de Coopération.

Poursuivant, le Président Alassane OUATTARA a indiqué que cette 6^{ème} Conférence au Sommet du TAC devra se pencher sur de nombreuses questions, notamment : la sécurité et la défense, la réhabilitation, le renforcement et le développement des réseaux routiers et ferroviaires, le suivi de la situation post-évacuation du Parc National du Mont Péko, la matérialisation de la frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso, la fourniture d'électricité et d'hydrocarbures au Burkina Faso et les questions relatives à la jeunesse et à la femme, franges importantes de la population appelées à jouer un rôle crucial pour l'avenir de nos Etats.

Le Chef de l'Etat a également indiqué que chaque Sommet du TAC doit permettre à la Côte d'Ivoire et au Burkina Faso d'aller plus loin dans le renforcement de la coopération ainsi que dans la prise en compte de nouvelles menaces et des défis globaux qui pourraient, à terme, constituer des freins à notre ambition. Il s'agit notamment de la question de l'immigration illégale, du terrorisme et de la criminalité transnationale ainsi que les effets du réchauffement climatique dans tous les domaines.

Il a estimé que nous sommes certes sur la bonne voie, mais beaucoup reste encore à faire, afin de donner à la Côte d'Ivoire et au Burkina Faso le grand destin qui leur est promis afin de contribuer à l'approfondissement de l'intégration régionale et africaine.

Pour terminer, le Président de la République a traduit ses remerciements à son homologue burkinabè pour tout le soutien accordé lors de l'élection de la Côte d'Ivoire au poste de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période de 2018-2019.

Il l'a assuré que la Côte d'Ivoire accomplira cette mission dans le respect des valeurs de paix, de dialogue et de tolérance ainsi que des principes de la Charte des Nations Unies. Il a également profité pour solliciter le soutien constant et l'expérience du Burkina Faso qui a déjà occupé ce poste par le passé.

Quant au Président Roch Christian KABORE, il a souligné que la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso avance et se nourrit de l'ambition commune des deux Etats de bâtir pour leurs populations respectives des nations démocratiques, paisibles et prospères.

Il a, à cet égard, salué la mise en œuvre du TAC qui permet de réaliser des progrès dans plusieurs secteurs clefs du développement tels que les infrastructures routières

et ferroviaires, l'énergie, la diplomatie, la libre circulation des personnes et des biens, la défense et la sécurité, la coopération administrative transfrontalière et les échanges commerciaux.

Le Président Burkinabè a ajouté que l'atteinte d'une satisfaction maximale des efforts constants d'intégration et de coopération nécessite une paix et une stabilité dans nos pays et dans la sous-région. C'est pourquoi, il a indiqué que le combat contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière organisée, les trafics illicites de tous genres et toutes les formes d'extrémisme, doit être gagné.

Le Président du Faso a réitéré ses chaleureuses et fraternelles félicitations au Chef de l'Etat pour l'élection de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité des Nations Unies ; avant d'affirmer "qu'au-delà de la sous-région Ouest-Africaine, c'est tout le continent africain qui en tire une légitime fierté".

Pour terminer, il a indiqué que les peuples ivoirien et burkinabè partagent légitimement de fortes attentes vis-à-vis du TAC, et singulièrement de cette session. Il est donc de leur devoir et de celui de leurs gouvernements de les satisfaire, pour faire du couple Ivoir-Burkinabè, le moteur de l'intégration sous-régionale et un exemple de réussite pour les populations des deux pays.

Au terme de cette cérémonie solennelle d'ouverture, les Présidents Alassane OUATTARA et Roch Marc Christian KABORE ont co-présidé un Conseil conjoint des Ministres.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Kady TRAORE,
Direction de la Communication / Service Presse et Information
Tél : (+ 225) 20 31 44 88 – 08 28 92 52

E-Mail: kady.traore@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci